

**Eric Trappier : « Les entreprises doivent pouvoir exprimer leurs besoins et les organismes de formation doivent pouvoir être capables de combler ces besoins »**

« “La crise Covid a mis en lumière les conséquences de notre déclin industriel” », titre **Liaisons sociales magazine**, qui ouvre ses colonnes à **Eric Trappier**, pour lequel, toute politique de réindustrialisation française est aujourd'hui bloquée par la pénurie de composants électroniques et de compétences. « Ce constat a entraîné une prise de conscience et permis de mettre en place un certain nombre de moyens pour sauver l'industrie. Nous sommes cependant à un moment charnière où la crise Covid devrait être derrière nous et la production s'accélérer, mais où les situations difficiles subsistent, notamment dans certains secteurs comme l'aéronautique », signale ce dernier, ajoutant que « la relance industrielle est aujourd'hui freinée par la pénurie d'approvisionnements ». Le **président de l'UIMM** s'interroge également sur les compétences: « avons-nous les moyens de former les gens qui pourront travailler dans l'industrie d'aujourd'hui et de demain? Nous sommes mobilisés sur cette question », dit-il. Interrogé sur l'emploi, il rappelle que « le dispositif d'activité partielle a sauvé l'emploi, mais les gens se sont habitués à moins travailler pendant cette période et surtout à travailler autrement », soulignant que « le télétravail, chez les industriels (...) pose une problématique particulière sur laquelle nous sommes en train de travailler ». Au sujet de la politique gouvernementale, **Eric Trappier** souhaite que « ces aides permettent d'améliorer la compétitivité. Que les supply chains puissent mieux travailler avec les donneurs d'ordres, par exemple », précise-t-il, appelant de ses vœux à « la poursuite de ces aides, et un dispositif qui permettra aux PME de continuer leur modernisation ». « Nous travaillons avec l'État dans le cadre du plan d'investissement, et avons donné notre contribution sur le thème de la formation », mentionne encore le patron de Dassault Aviation, estimant avoir déjà été entendu « sur le prolongement des aides à l'apprentissage, mais aussi sur les aides à la formation des demandeurs d'emploi dans des domaines pénuriques en compétences. » « Nous considérons qu'il existe encore des efforts à faire dans la manière d'organiser la formation », poursuit-il, affirmant que « les entreprises doivent pouvoir exprimer leurs besoins et les organismes de formation doivent pouvoir être capables de combler ces besoins ». « C'est une mission à laquelle l'UIMM se consacre prioritairement », rapporte encore Eric Trappier. « Nous gérons 135 centres de formations sur 33 sites, et accueillons environ 30 000 apprentis par an. Notre force, c'est de former aussi bien des apprentis que des salariés ou demandeurs d'emploi dans leurs parcours de reconversion et d'insertion professionnelle ». « Parmi les métiers qui recrutent, ceux de « l'usine 4.0 » deviennent une réalité », conclut-il, « mais nous avons besoin aussi de personnes formées aux métiers de l'industrie traditionnelle ». (**Liaisons sociales magazine**, p.17)